

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CICR À DAKAR (POUR LE CABO VERDE, LA GAMBIE, LA GUINÉE-BISSAU ET LE SÉNÉGAL)

BULLETIN D'INFORMATION



En 2019, les Conventions de Genève ont fêté leurs soixante-dix ans. Pour célébrer l'esprit de cette pierre angulaire du droit international humanitaire, notre Délégation Régionale, qui couvre le Sénégal, la Gambie, le Cabo Verde et la Guinée-Bissau, a intensifié ses efforts de diplomatie humanitaire et renforcé sa proximité avec les personnes qui souffrent à cause des crises et des conflits. Ainsi, l'année écoulée a représenté une riche opportunité pour façonner, depuis la plateforme humanitaire que représente Dakar, les débats autour des mécanismes de prévention des conflits et de résolution des crises, de la migration qui touche particulièrement l'Afrique de l'ouest ou encore des défis contemporains et futurs posés par l'utilisation du cyberespace en temps de conflits armés. L'année 2019 a été également marquée par les 10 ans de la Convention de Kampala qui protège les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Le CICR a commémoré cet important anniversaire à l'occasion d'une exposition et en plaidant auprès des Etats afin de trouver des solutions durables en faveur des déplacés.

Au Sénégal, nous avons travaillé avec les familles de migrants portés disparus pour les aider à faire face aux problèmes psychologiques et psychosociaux liés à la perte ambiguë, et à leur conséquences juridiques et financières. En Casamance, des femmes vulnérables qui ont dû se déplacer à cause du conflit ont reçu notre aide ciblée leur permettant de mener des activités génératrices de revenus. A Bissau, notre principale activité demeure l'inclusion dans la société des personnes handicapées. Grâce au soutien que nous apportons au centre orthopédique de la ville, nous avons continué à offrir des services d'appareillage de qualité aux personnes vivant avec un handicap causé par des mines plantées en Casamance. Nous avons également réuni plus de 90 athlètes vivant avec un handicap lors d'un tournoi de sport adapté.

Pour conclure l'année 2019, nous avons souhaité investir dans un projet qui encourage et honore le lien entre art et humanité, auprès des jeunes artistes de la région. Nous avons ainsi lancé en partenariat le « Prix Art & Humanité », qui sera remis pour la première fois en 2020 à Dakar, lors de la biennale d'Art contemporain. Il récompensera des créations originales abordant la thématique de l'humanité.

Valentina Bernasconi

Cheffe de la Délégation régionale

RESTER SENSIBLE À LA DÉTRESSE HUMAINE DANS LES CONFLITS



L'année 2019 a marqué le 70e anniversaire des quatre conventions de Genève de 1949. Ces Conventions sont au cœur du droit international humanitaire, qui régit la conduite des conflits armés et vise à limiter leurs conséquences. En se concentrant sur la protection des personnes, elles ont résisté à l'épreuve du temps et restent profondément d'actualité, en tant qu'engagement pour l'avenir et pas seulement pour le passé. Dans ce cadre, la délégation s'est investie dans de nombreux foras internationaux afin de plaider la cause des victimes des conflits auprès des décideurs politiques et de la société civile.

Les défis actuels du multilatéralisme

En novembre, le CICR a participé au sixième Forum international de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique. Le directeur régional adjoint pour l'Afrique du CICR est notamment intervenu dans l'atelier relatif aux « Mécanismes de prévention des conflits et de résolution des crises ». Le CICR a également participé à plusieurs événements parallèles, où ses délégués ont rappelé les défis posés par la fragmentation des conflits et encouragé les Etats et leurs partenaires à jouer un rôle positif afin de préserver l'espace humanitaire, notamment dans des situations aussi complexes que le Sahel.

La CADHP mobilise sur le déplacement forcé

En Gambie, le CICR a participé aux discussions de la 65^e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADPH). Cette session marquait le point d'orgue de l'année africaine des réfugiés, des rapatriés et

des personnes déplacés internes. Les délégués du CICR ont notamment plaidé pour que des efforts particuliers soient pris afin d'assurer la pleine participation des personnes déplacées à la planification et à la gestion des solutions durables tels que prévus par la Convention de Kampala. Ils ont d'ailleurs rappelé l'importance de ce traité et invité les Etats africains à le ratifier.

Les professionnels de l'humanitaire à l'école du DIH

Une vingtaine de cadres de l'action l'humanitaire venant d'organisations et de contextes opérationnels d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont participé en novembre à Dakar au 5ème cours de droit international humanitaire pour professionnels de l'humanitaire. L'objectif de cette formation vise à familiariser les acteurs humanitaires avec le cadre juridique de la protection et l'assistance des victimes de conflits.

J'AI DÛ TOUT QUITTER

A l'occasion du dixième anniversaire de la Convention de Kampala, le traité de l'Union africaine qui protège les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, la délégation régionale a mis sur pied une exposition à Dakar avec des portraits réalisés par l'artiste Ben Betsalel. Les peintures et une vidéo réalisée par le producteur Birom Seck ont permis à plus de mille visiteurs de mieux se rendre compte de destins individuels et des difficultés humanitaires rencontrées par ces hommes et ces femmes durement touchés par la guerre.



LE CYBERESPACE ET SES DÉFIS HUMANITAIRES

La délégation régionale a organisé en décembre la deuxième édition de son Humanitarium. Cette conférence-débat a suscité une discussion dynamique autour des défis contemporains et futurs posés par l'utilisation du cyberespace en temps de conflits armés. Il ressort que si les nouveaux développements scientifiques et technologiques sont très prometteurs pour l'humanité, leur utilisation en tant que moyen de guerre peut comporter des risques importants pour la protection

des civils et peut constituer un défi pour l'interprétation et l'application des règles de droit humanitaire existantes régissant la conduite des hostilités. Cependant, les attaques cybernétiques suivant les limites imposées par le DIH, pouraient aussi contribuer à réduire les dommages collatéraux civils et causer de moins grandes souffrances que les attaques menées à l'aide des méthodes et moyens de guerre classiques.





STÉPHANIE, UNE VICTIME DE MINE QUI A RETROUVÉ LA JOIE DE VIVRE

La vie de Stéphanie a dramatiquement basculé lorsqu'elle a sauté sur une mine antipersonnel en 1998. Elle a perdu sa jambe gauche. Elle avait 28 ans. Elle était partie cueillir des citrons dans la plantation familiale de son village natal de Saint-Louis Mancagne en Casamance, déserté par ses habitants à cause du conflit. Cet incident de mine, brusque et inattendu, avait une nouvelle fois contraint sa famille à se déplacer, à Ziguinchor. « Mon père ne supportait plus que je claudique devant lui sur une seule jambe », raconte Stéphanie avec émotion. « Il est décédé un an après mon accident. Désespérée par notre situation, ma mère s'en est allée l'année suivante ». Néanmoins, la jeune femme a su faire preuve de courage et de détermination pour surmonter toutes ces douloureuses épreuves.

Au cours de l'année 2019, le CICR a apporté une assistance financière à une quarantaine de famille de victime d'incident de mines, et qui sont en situation particulièrement précaire. Cela leur a donné la possibilité de lancer des projets micro-économiques leur permettant de subvenir à leurs besoins. Stéphanie vole ainsi désormais de ses propres ailes. Avec cette aide financière, elle a pu ouvrir un atelier de couture qui a pignon sur rue dans le quartier de Tilène, tout proche de son domicile. Aujourd'hui elle gère une équipe de quatre couturiers. « Je suis comblée ! Le soutien du CICR m'a beaucoup aidé, car je fais un métier que j'aime : la couture », résume Stéphanie, qui diversifie ses revenus par un élevage de porc lancé grâce à ses activités de couture.



Les mines antipersonnel et autres engins explosifs font toujours des ravages en Casamance. Afin de réduire le nombre d'incidents, le CICR a lancé un programme d'éducation au risque des mines. En 2019, des séances de sensibilisation ont été organisées dans 31 villages de la Casamance, en faveur de plus de 5'000 personnes, dont 2'317 enfants.

CASAMANCE : LES ENFANTS D'AWA ONT ENFIN ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Awa, une grand-maman de soixante-dix ans passés, habite Toubacouta, un village situé au sud de Ziguinchor, non loin de la frontière avec la Guinée-Bissau, dans une zone forestière touchée par le conflit casamançais. Depuis le décès de son mari survenu voici quelques années, Awa vivait dans une extrême pauvreté.

Elle s'est retrouvée seule pour élever ses cinq filles et petites-filles. Epuisée, elle n'avait plus l'énergie pour effectuer les travaux champêtres qui lui permettaient de subvenir aux besoins essentiels de sa famille. Awa fait partie de ces 91 ménages dont la vulnérabilité a été signalée par les communautés villageoises, et qui ont bénéficié du programme de protection sociale du CICR. « Cet argent nous a été très, très utile. Il nous a d'abord permis de manger! J'ai tout de suite acheté un sac de riz. J'ai aussi pu acheter des médicaments pour soigner les enfants malades ou les envoyer au centre de santé. En plus, j'ai acheté de la fourniture scolaire telle que des cahiers, ardoises et stylos », se réjouit Awa. « Chaque bénéficiaire a en effet reçu 75.000 francs CFA sur une période de 6 mois », explique Baboucar Badji, le chargé du programme

Cet argent nous a été très, très utile. Il nous a d'abord permis de manger! J'ai tout de suite acheté un sac de riz. J'ai aussi pu acheter des médicaments pour soigner les enfants malades ou les envoyer au centre de santé. En plus, j'ai acheté de la fourniture scolaire telle que des cahiers, ardoises et stylos

Filets sociaux de la sous-délégation du CICR à Ziguinchor. « Une partie de ce montant a également permis de couvrir d'autres dépenses, comme le remboursement de dettes ».

SÉNÉGAL : RETROUVAILLES ÉMOUVANTES APRÈS CINQ ANS DE SÉPARATION



En 2014, la petite Mariam et sa maman fuyaient le conflit en République centrafricaine en direction du Tchad. Mais les circonstances ont fait que le papa et le reste des enfants se sont retrouvés au Sénégal. Quand sa maman est décédée début 2019, Mariam, seule et désemparée, a voulu rejoindre son père dans son pays d'origine. Nos équipes de rétablissement des liens familiaux ont finalement réussi à localiser les membres de la famille. Après un périple de 5 000 kilomètres, elle a pu enfin tomber dans les bras de son père.

GUINÉE-BISSAU : VALORISER LA PLACE DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA SOCIÉTÉ

La Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre a été célébrée à Bissau sous la forme d'un tournoi de sport adapté. Cet évènement soutenu par le CICR a réuni plus de 90 athlètes en provenance de toutes les régions du pays. Ces sportifs vivant avec un handicap visuel, intellectuel, auditif ou physique, se sont mesu-

rés lors de compétions d'athlétisme inclusif, de basket-ball en fauteuil roulant et de futsal pour sourds-muets. Ce tournoi organisé par la Fédération de Sports pour les Personnes Handicapées et le Comité Paralympique a contribué à mettre en avant les avantages d'une société inclusive et accessible pour tous.



CABO VERDE : LA CNDHC VEUT DÉVELOPPER DES ACTIONS CONCRÈTES



Il est primordial que chaque Etat se dote d'une législation qui protège l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge en raison de sa particularité. Ainsi lors d'un atelier organisé en février à Praia par le CICR, la Commission nationale des droits de l'homme et de la citoyenneté (CNDHC), dont la mission est de protéger et

de promouvoir les droits de l'homme et le droit international humanitaire dans le pays, a pu mesurer toute l'importance du projet de loi en cours relatif à la protection de ces emblèmes. La Croix-Rouge du Cabo Verde, membre de droit de la CNDHC, conduit les travaux préparatoires du projet de loi.

GAMBIE : DES INTEMPÉRIES D'UNE AMPLEUR SANS PRÉCÉDENT



Le 19 juin 2019, des vents très violents ont frappé les régions de l'Upper River et de Central River, en Gambie. Cette onde de tempête a touché près de 15'000 personnes. De nombreuses familles se sont ainsi retrouvées sans abris, complétement démunies. Les victimes de ces intempéries ont pu recevoir rapidement de l'aide, notamment de la part de la Croix-Rouge gambienne. Le CICR lui a ainsi remis des équipements de première nécessité (couvertures, bâches en toile, bâches en plastique, seaux, sets de cuisine) destinés à 200 familles qui avaient presque tout perdu dans ce désastre naturel.

FAITS MARQUANTS 2019











